

Légation de Suisse

a  
Vienne

Vienne le 18 Decembre 1917.

No. 33.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

La convention d'armistice signée samedi dernier et dont, à toutes fins utiles, je joins le texte à ce pli, eveille naturellement ici la plus grande satisfaction. Je n'ai évidemment pas besoin de commenter en détail cet arrangement que vous aurez déjà examiné de près, mais je tiens cependant à relever un ou deux points spéciaux.

En première ligne je crois devoir vous signaler le texte de l'article II relatif aux mouvements de troupes pendant la durée de la trêve. Les hautes parties contractantes s'interdisent entre autres tous déplacements de troupes dans un but opératif (operative Truppenverschiebungen) entre la mer Baltique et la mer Noire à l'exception des déplacements déjà commencés (eingeleitet) au moment de la signature de l'armistice. Or, non seulement cette disposition est assez vague pour permettre tous les transports de troupes que l'on voudra du front est au front ouest et sud-ouest, mais encore il n'impose aucune restriction au déplacement et à l'emploi contre l'Entente des troupes turques et autres qui ont jusqu'ici combattu les Russes en Asie. Comme les Russes et les Turcs se retirent du territoire persan (Art.X.), un contingent important de troupes ottomanes se trouvera complètement disponible de ce côté-là. Les dispositons de l'Art.II ont probablement la prétention de sauvegarder les intérêts de l'Entente, mais en fait ils abandonnent celle-ci à ses ennemis. Un général qui a commandé une armée pendant cette guerre auquel je demandais ce que l'on pouvait entendre par "eingeleitet" Truppenverschiebungen" me dit: "Admettez que je sois décidé à envoyer le corps d'armée X du front est au front ouest et qu'un seul bataillon soit mis en marche, je pourrais d'après l'armistice, transférer le corps entier d'un front à l'autre."

D'après ce que me dit mon collègue de Perse



des négociations avaient été entamées par le Gouvernement du Shah il y a quelques mois déjà avec les différents belligérants en vue de la libération du territoire persan; les parties intéressées se déclaraient prêtes à se retirer pourvu que leur adversaire voulût bien commencer par en faire autant, mais personne ne voulait s'en aller le premier. Sous ce rapport la Perse peut donc considérer la révolution russe comme un bienfait. D'autre part le Ministre de Perse ne se dissimule pas que cette révolution aura son contre-coup dans son pays où il existe un parti démocratique; mais il ne croit pas à un mouvement socialiste ni républicain. D'autres stipulations de la plus haute importance peuvent avoir un intérêt majeur pour nous. Ce sont les dispositions de l'Art.IV chiffre 2 in fine qui permet un échange de marchandises par les points de transit de la zone neutre désignés d'un commun accord et de l'Art.V. chiffre 5 permettant le commerce et la navigation commerciale dans la Mer Baltique et la Mer Noire.

Mon collègue de Perse me dit que, à sa connaissance, il existe ~~de~~ de grandes quantités de marchandises accumulées dans les ports de la Mer Noire qui, dans l'origine, étaient destinées à l'Angleterre après l'ouverture des Dardanelles; l'opération de Gallipoli ayant manqué, beaucoup de ces marchandises, notamment des millions de quintaux de blé, auraient, il est vrai, pourri sur place, mais il doit exister encore de grands approvisionnements qui pourront profiter maintenant aux Puissances centrales.

Or vous vous rappelez que (voir mon rapport No.29 du 25 Novembre ) on m'avait déjà rendu attentif à la possibilité de tirer de Russie des céréales pour la Suisse. A ce moment le commerce avec la Russie n'était pas encore ouvert; la question pourrait être d'autant plus intéressante maintenant que la navigation ne rencontrera plus d'obstacles dans la Mer Noire. Je sais bien que maintenant aussi il nous faudra compter avec la concurrence allemande et austro-hongroise dont il ne pourrait pas être question avant l'armistice; mais je crois que la question mériterait d'être examinée. Le fait que l'Amérique se déclare prête à nous livrer du blé rend, il est vrai, notre situation moins précaire, mais nous n'avons pas encore ces grains et Dieu sait quand ils arriveront!

Peu importe, me semble-t-il, que les quantités reçues de Russie soient déduites du contingent à recevoir d'Amérique: "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras."

20 Décembre.

Le baron Flotow que j'ai vu hier au Ministère des Affaires Etrangères m'a donné quelques détails sur les négociations de Brest - Litowsk où son Département était représenté par M. de Meroy, l'ancien ambassadeur à Rome. Les délégués russes n'ont, paraît-il, pas fait une mauvaise impression; ils ont montré du tact et un certain savoir-vivre, malgré toute leur simplicité (la déléguée féminine n'avait aucun bagage avec elle, pas même un sac à main!); au moins l'un des commissaires, dont les noms m'échappent, est certainement juif; la femme doit avoir commis un assassinat politique; il y avait, en outre, un caporal, un matelot et un paysan faisant partie de la délégation qui tous siégeaient au haut de la table tandis que les généraux et les officiers supérieurs qui les accompagnaient, considérés comme de simples experts techniques étaient relégués au bas de la table. Ces derniers étaient, paraît-il, très déprimés; vous savez que l'un d'eux s'est suicidé.

En arrivant à Brest - Litowsk les délégués russes s'imaginaient qu'ils allaient immédiatement signer la paix et ont été assez déçus quand on leur a expliqué la différence qui existe entre un armistice et un traité de paix. Leur inexpérience est naturellement très grande et ils s'en rendent compte; ils sont en conséquence très méfiants et craignent constamment d'être "roulés" par la partie adverse. Leur naïveté n'est pas moindre. Lorsqu'on leur demanda pourquoi ils réclamaient l'évacuation des îles du golfe de Riga, ils répondaient que c'était parce que la position menaçait Péetrograd. Ils eurent beaucoup de peine à comprendre que ceci était loin d'être une raison pour les Allemands d'abandonner ces îles. Maintenant encore le gouvernement des Bolschewiki est très pressé de conclure la paix; il a tout fait pour activer l'arrivée des plénipotentiaires des Puissances centrales à Brest - Litowsk. Ceci n'a rien de surprenant, étant donné que Lenin a tout intérêt à s'attribuer le rôle de pacificateur et à profiter du prestige qu'il en retirera indubitablement. De leur côté les

Puissances centrales sont très disposées à en finir et à profiter des concessions que leur fera certainement Lenin rien que pour conclure avant que son régime ne soit renversé.

Je demandai à M. de Flotow s'il ne craignait pas qu'une paix conclue avec un gouvernement aussi instable risquât d'être désavouée le jour où quelqu'autre parti arriverait au pouvoir. Mais le chef de la section politique n'a pas de semblables appréhensions. Il estime que la paix sera reconnue par toute la Russie tout comme l'a été l'armistice. En effet un gouvernement qui ne reconnaîtrait pas celui de Lenin comme ~~agent en~~ <sup>ayant</sup> qualité de représenter la Russie et considérerait le traité de paix comme nul et non avenue serait forcé de recommencer immédiatement la guerre, car l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne renieront naturellement pas leur signature ni celle de Lenin. Or, quel est le gouvernement russe qui pourrait ou oserait <sup>re</sup>commencer la guerre. Le baron de Flotow ne craint pas d'avantage les difficultés que pourraient ~~engendrer~~ <sup>susciter</sup> les gouvernements soi-disant indépendants comme celui de l'Ukraine et d'autres.

Mon interlocuteur a bon espoir que la reprise des relations commerciales amènera une amélioration des conditions de la vie en Autriche, mais il n'est cependant pas aussi optimiste que certains journaux, comme p.ex. la "Neue Freie Presse" qui voit déjà toute la Russie ouverte dès maintenant et en quelque sorte réservée à l'avenir au commerce austro-allemand.

Une autre personne tenant au Ballhausplatz nous dit qu'on a recommandé à tous les délégués partis hier avec le comte Czernin pour Brest-Litowsk d'être excessivement aimables et avenants à l'égard des délégués de Lenin; on aurait, à dessin, <sup>e</sup>choisi parmi le personnel du minist<sup>re</sup> de préférence des fonctionnaires ayant une origine ou des relations juives. Vous savez que Trotzky est israélite et s'appelait autrefois Braunstein je crois; c'est lui qu'on compte trouver à Brest-Litowsk comme plénipotentiaire russe et on pense que ses corréligionnaires seront nombreux dans son entourage; le choix de délégués à accointances juives est donc un compliment à Trotzky.

Je n'ai naturellement pas pu demander à M. de Flotow de m'initier aux conditions de paix qu'on va offrir à la Russie, mais j'ai pu comprendre qu'on s'attend fermement à ce que Lenin laisse la Pologne, la Courlande et la Lithuanie disposer "librement" de leur sort futur.

A titre de curiosité je joins à ce pli une brochure "Denkschrift über Albanien" "als Manuscript gedruckt! Nicht für die Oeffentlichkeit" dans laquelle le prince d'Albanie et de Wied ~~revendique~~ revendique ses droits, tout en se montrant ~~prêt~~ <sup>mais</sup> prêt à accepter une sorte de protectorat autrichien, ~~se~~ <sup>mais</sup> se plaint en attendant de ce que ses futurs protecteurs l'empêchent de recevoir les visites de ses fidèles sujets ou de correspondre avec eux.

Agréez, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

C.D. Bourcart.

2 Annexes. ✓

6 copies

Au Département Politique Suisse  
Division des Affaires Etrangères  
B e r n e .